

AVIS DE VACANCE DE POSTE

ANIMATEUR(TRICE) VACATAIRE

Service Enfance

Les missions sont exercées sous l'autorité du directeur d'équipement, se réfèrent aux textes réglementaires de la protection des mineurs, de la législation des accueils de loisirs et de la Convention Internationale des Droits des Enfants.

L'animateur, animatrice est un adulte référent des enfants qui sont confiés par leurs parents au Service Enfance de Tremblay-en-France.

Il ou elle a la responsabilité d'un groupe d'enfants, conçoit et mène des projets et des activités en conformité avec le projet éducatif et les orientations du Service Enfance.

A ce titre, il ou elle a quatre missions principales :

- assurer la sécurité physique et affective des enfants
- concevoir et mener des activités ludiques et éducatives
- s'impliquer dans le service enfance en tant qu'agent de l'activité sociale et citoyenne de la ville
- évaluer son action pédagogique.

Salaire proposé 10,03 €brut + complément de rémunération versé en décembre au prorata du temps de travail.

Candidatures sont à adresser (par courrier) à :

Monsieur Le Député Maire
Service recrutement & mobilité
18 boulevard de l'Hôtel de ville
93290 Tremblay-en-France